Voreppe

30e édition du festival du courtmétrage Cap sur le court : une belle sélection de courts-métrages

La 30e édition du festival du court-métrage de Voreppe Cap sur le court s'est déroulée samedi 20 novembre dans la salle du cinéma Le Cap.
L'événement a rassemblé son public de cœur, mêlant les Voreppins et les professionnels venus soutenir leur réalisation.

Robin Viale, animateur jeunes du club vidéo de la MJC, a présenté "Pauline", entièrement réalisé à Voreppe avec sa petite équipe enrichie de nouvelles personnalités. Son atelier a double vocation : sensibiliser à l'image pour mieux décrypter le langage audiovisuel et aiguiser l'esprit critique mais aussi permettre une approche de tous les corps de métiers du cinéma et par-dessus tout, développer leur esprit de créativité.

Pour l'amour du cinéma

L'organisation du festival leur a donc confié le jury du prix spécial jeunes. Les huit courts-métrages présentés mêlaient des fictions et des reportages comme support de narration. Les réalisateurs sont pour la plupart des amateurs qui autoproduisent leur création pour l'amour du cinéma.

Avec "Apaisée" de Charles Ritter, primé par le jury spécial jeunes, et "L'Espoir paysan" proposé hors compétition, les sujets les plus préoccupants de notre société française contemporaine étaient traités.

"Apaisée" est un quasi-monologue face caméra d'une jeune fille qui raconte son viol à une amie dans une confidence nocturne. Quant à la souffrance du monde paysan révélée par le regard combiné de Christian Rasquier habitant de Venanson et Bernard Ferrand,

Voreppin responsable du club vidéo dans "L'Espoir paysan", elle éclaire le combat à la vie à la mort d'un paysan. Un monde dont on se demande s'il pourra survivre à la norme moderne.

« On ose essayer des choses qu'on ne ferait pas dans un long-métrage »

Le prix spécial du jury a été remis à Philippe Malka pour "L'Or blanc des Andes". Le témoignage de la fille d'un paysan du sel, révèle là aussi le point de rupture de notre monde en pleine mutation. Enfin, le Grand Prix du jury a été remis à Laurent Ardoint et Stéphane Duprat pour "Une Affaire confinée". « Chaque acteur devait tourner chez lui. C'était la contrainte du moment. Elle était intéressante. Pour un court-métrage, on ose essayer des choses qu'on ne ferait pas dans un long-métrage. Ça nous permet de ne pas perdre la main entre deux longs-métrages », expliquent-ils. Le jury en redemande même : « Est-ce que Roger Martin (nom du personnage principal), aura une suite ? ». Laurent Ardoint confirme : « Oui, il y aura de nouvelles aventures de Roger Martin! »